

Le pédologue met la main au pied des vignes

Après l'Aude et l'Hérault, les Côtes-du-Rhône déterminent leur « zonage de potentialité ». Pour mieux appréhender les rapports terroirs-vins

■ Depuis des mois, la pédologue Isabelle Leteissier arpente le vignoble des Côtes-du-Rhône. Pas pour le seul plaisir de la marche. Sa passion à elle, c'est d'extirper du sol ce qu'il recèle sous les apparences. Car, si le vigneron perçoit bien avec le temps qu'une parcelle rend mieux qu'une autre avec certains plants, rien ne lui dit comment ailleurs cela réagira. Et notamment avec ces cépages aromatiques que le Midi a adoptés sans en connaître encore toutes les potentialités chez lui.

La potentialité, c'est tout le secret du travail entrepris par le bureau d'études Leteissier depuis sept ans. D'abord solitaire, cette géologue s'est adjoint depuis les services de deux ingénieurs. Déjà 100 communes passées au peigne fin.

Reconnaissance du terrain

Hier, l'Hérault suivait l'Aude, les précurseurs en la matière. Aujourd'hui les Côtes-du-Rhône septentrionales s'y lancent. L'enjeu : « Fournir aux caves, aux domaines, aux particuliers comme aux communes, une carte de reconnaissance du terrain ».

A la clef, une meilleure perception des relations entre terroir et qualités du vin produit dessus.

La simple mosaïque des sols ne suffit pas. La recherche les arômes plus subtils demande le recours à la géologie. Car la qualité de la vendange dépend pour une grande part de la qualité de réserve en eau du sol. Et la vigne peut aller la chercher loin, son eau, jusqu'à 3-4 mètres. La géologie pourra distinguer des terroirs semblables en surface mais non en dessous. Et des comportements incompréhensiblement différents de parcelles similaires.

Avec les gens du terroir

Pas folle, les pédologues ont bien soin de ne pas écarter la connaissance transmise de génération en génération. Leurs cartes, ils les bâtissent en osmose avec les gens du terroir, justement en associant les viticulteurs à cette élaboration. Avec eux sont établis les em-

... la trentaine de rices du sous-sol l'une commune, largues, au tour Un « Village » inoubliable titre, avec



Isabelle Leteissier, à son affaire depuis 7 ans.

le vignoble expérimental de 40 ha de la Rouvière, « et des zones sableuses pour lesquelles on n'a pas beaucoup de références », constate le technicien.

Une réunion vient d'y avoir lieu, suivie avec attention par le syndical local de Claude Rivier, Jean Oustric, technicien agricole de la chambre d'agriculture qui suit ce travail de près, a participé aux enseignements tirés à l'union des garrigues et dans le Salavès. « Il fallait apprendre à adapter les cépages bordelais, merlot, cabernay, sauvignon, aux sols méditerranéens. Essais concluants ».

Au sud du département, le

zonage de potentialité est un outil d'aide à la replantation.

les, en Côtes-du-Rhône, on le voit plutôt « comme un bon complément aux sélections du terroir déjà engagées ». Autre avantage sur les vins de table, les A.O.C. Côtes-du-Rhône sont élaborées avec une moindre diversité de cépages, ce qui permet d'affiner les connexions entre terroir et arômes. « Pour obtenir des cuvées reproductibles », un gage de fiabilité du consommateur.

Une typicité loin de l'uniformité ? Isabelle Leteissier

en est convaincue depuis longtemps. « Il existe de très grands vins sur des terrains de toutes sortes. Pour ceux qui cherchent la recette miracle, pas de pot, la recette, c'est le travail de chacun sur un terrain qu'il connaît bien ».

Le vignoble du littoral méditerranéen a encore un atout sur le seul du « Grand Marché » : « Sa variabilité doit justement être considérée comme un patrimoine incalculable. Il faut en jouer ». De la connaissance des terroirs pour composer une grande